

De René Jacot, le 2 décembre 2019.

QUELQUES PRECISIONS QUANT AU RESISPRINT INTERNATIONAL 2020

Ayant été contacté à deux reprises de manière insidieuse par un rédacteur, il me paraît opportun d'apporter quelques indications quant à la préparation de l'édition 2020 de cet événement athlétique de notre région. Lors d'un sujet de Canal Alpha sur la préparation de la 40^e édition, Thierry Siegfried m'avait posé la question : « Est-ce la dernière que vous assumez ? ». J'avais eu la précaution de répondre : « J'aviserai le moment venu » (on doit pouvoir retrouver cette séquence). Donc à l'issue d'une édition d'une très haute teneur en performances mondiales, il convenait d'assurer la pérennité en tenant compte du rapport du délégué technique de l'European Athletics (Irlandais) et de plusieurs paramètres perfectibles à l'interne.

J'accordais un intérêt particulier à trouver une personne ayant le sens des relations fédératives. Il se trouve que M. Olivier Gloor, plusieurs années collaborateur à plein temps auprès d'Athletissima et ancien athlète d'élite, devenu président de l'Association Romande d'Athlétisme, m'avait proposé sa collaboration en cas de besoin. J'ajouterais encore qu'il est l'organisateur de la course Morat-Fribourg. Son engagement au Résisprint pour les relations fédératives et l'engagement des athlètes était une opportunité à saisir d'autant plus qu'il avait gardé des liens amicaux avec le pilier central du Résisprint, Antoine Aubry, depuis leur période de compétition. Lors d'un entretien, dimanche dernier avec Laurent Meuwly, en Hollande, ce dernier nous a confortés dans le choix d'Olivier Gloor, qu'il considère comme fiable et compétent, avant de nous rassurer sur la date des championnats des Pays-Bas. A noter encore que nous avons eu l'assentiment de M. Jean-François Berdat, comme chef de presse. Ses compétences en la matière sont connues avec les meilleurs effets sur le Résisprint 2020. Pour les transports les compétences de Valentin Hostettler seront une fois encore à la base de la réussite de la 41^e édition.

Il convient, à partir de plusieurs paramètres (points EA, budget, obligations techniques, calendrier, etc) de définir la classification que nous entendons occuper dans le contexte des meetings European Athletics. Un tiers des Fr. 10.000.- de la prime EA nous a été retiré par des pénalités en rapport avec le déroulement du meeting. Il convient de se pencher sur ces manquements.

L'aspect financier n'aura plus les reflets d'une 40^e édition à honorer. Dans ce domaine, tous les membres de la Commission financière n'ont pas eu l'efficacité espérée en 2019. Les révélations, ces derniers jours, sur les perspectives économiques de la région avec des licenciements programmés, imposent d'être mesuré dans le domaine des finances.

La Ville de La Chaux-de-Fonds, dont il faut tenir compte de la situation financière délicate, parviendrait-elle à assurer la réfection de la plus vieille installation synthétique du pays qui présente des trous dans la matière, fait mentionné dans le rapport du délégué EA ? Une homologation imposée par Swiss Athletics pourrait avoir des effets préoccupants. Dernièrement, le Service des Sports de la Ville a énoncé les projets programmés, sans que le stade du Centre sportif, destiné en premier lieu à l'éducation physique scolaire y soit mentionné.

En conclusion, nous entendons prendre, dans la **sérénité**, les décisions et les contacts favorables à l'organisation de la 41^e édition, avant de vous présenter la formule définitive dans les meilleurs délais. Il sera aussi question de ma succession à l'Olympic avec l'engagement d'un chef technique pour assurer la pérennité et collaborer à la formation des jeunes athlètes dans les diverses disciplines de l'athlétisme.

En vous remerciant d'avoir accordé de l'attention à ces quelques lignes, je vous adresse mes cordiales salutations.

SEP Olympic : René Jacot